

## ■ COUSANCE

# Le maire renforce les missions du CCAS en faveur des habitants

Le CCAS de Cousance compte maintenant quinze élus et personnes civiles dans son équipe au service des Cousançoises et Cousançois.

Le maire, Christian Bretin, a la volonté de multiplier les services à la population, en renforçant les missions du Centre communal d'action social (CCAS).

A coups de communication dans les boîtes aux lettres, des flyers distribués par les membres actifs ont récemment informé les habitants sur les missions et coordonnées. Une permanence est maintenant assurée chaque vendredi de 14 h à 17 h dans un espace confidentiel de la mairie, pour un entretien approfondi et personnalisé afin d'être aidé à résoudre une situation personnelle ou familiale. Le CCAS de Cousance encourage la population à compter sur lui avec efficacité.

Quinze membres sont intégrés dans l'équipe à ce jour. Nombre important pour une commune d'un peu plus de 1 300 habitants. Le maire est d'office président. Il est secondé par sept élus. Sept membres issus de la société civile ou du milieu associatif renforcent leurs actions. Anne-Marie Fressoz, de l'Union départementale des associations familiales (Udaf) et Marie-Christine Lyonnais, du Secours catholique, en font partie.

Adhérent à l'Union nationale



Josiane et Marie-Christine attendent leur second rendez-vous pour la toute première permanence ouverte au public.

et départementale des centres communaux d'action sociale, le CCAS de Cousance bénéficie de nombreux avantages. Pour exemple, un pôle politique, social et des juristes sont à disposition des adhérents. Le CCAS, joignable au 03 84 85 90 21, peut recevoir des dons sous forme de chèque. Il évolue de manière significative pour deve-

nir la structure de référence pour tous les habitants en difficulté. Y sont traités des dossiers d'aide financière ou sociale, d'aide financière à la cantine scolaire, d'aide aux voyages scolaires. La structure prend également en charge le repas des seniors ou la distribution de colis, des colis de Noël aux résidents de l'Ehpad de Bian, en fin d'année. Elle inter-

vient également pour les ateliers tablette ou encore les stages de récupération de points.

De notre correspondant  
Jean-Michel  
Hugues Dit Ciles

■ Le CCAS a de nombreuses activités consultables sur le site Internet de la commune [www.cousance.com](http://www.cousance.com)